

# | CODE ÉTHIQUE

Form. 5.3.1 rév.01

**rothoblaas**

Solutions for Building Technology

## Chers collaborateurs, chers partenaires !

Nous sommes une entreprise commerciale internationale novatrice et en forte expansion dans le secteur du bâtiment, notamment celui du bois, qui vise à devenir le leader du marché global de son secteur.

- Roto Blaas offre à ses **clients** des solutions technologiques, de formation et de conseil à 360°, autour des concepts de solveur de problèmes et producteur moderne: la valeur de la parole donnée et nos compétences commerciales et technologiques en constituent une partie intégrante.
- Chez Roto Blaas, nous offrons à nos **collaborateurs** une atmosphère informelle, jeune et basée sur la méritocratie, offrant l'opportunité de prendre des responsabilités auprès d'un employeur solide. Nous sommes actifs au niveau global, créant un climat de collaboration positif, de développement personnel et de respect de l'individu, dans toutes nos structures organisationnelles.
- Nous créons des opportunités de développement technologique et commercial pour nos **fournisseurs/partenaires**. Nous partageons avec eux les défis lancés par les clients, avec solidité et fiabilité.
- Nous batissons le tissu économique local en offrant des opportunités de développement professionnelles qualifiées et axées sur la croissance individuelle. Nous nous intéressons aux exigences sociales et contribuons au bien-être commun, aussi en soutenant des initiatives de bienfaisance.

**Travailler de façon responsable et correcte** est l'une des exigences fondamentales de notre connaissance d'entreprise et de notre succès dans le monde entier. Nous considérons indispensable d'établir un **code éthique de référence** pour notre **management** et nos **collaborateurs**, pour nos **clients, nos fournisseurs et pour tous les autres partenaires**, afin de pouvoir agir de façon cohérente dans le respect des dispositions législatives.

Le présent document présente les **valeurs, les principes éthiques et les règles comportementales** générales qui, de même que celles légales, réglementaires et contractuelles, caractérisent l'organisation et l'activité professionnelle de Roto Blaas.

Robert Blaas

Propriétaire et administrateur délégué  
01.01.2019

# I SOMMAIRE

CODES DE CONDUITE .....	4
1 Respect des réglementations en vigueur .....	4
2 Qualité des produits et services .....	4
3 Concurrence loyale .....	4
4 Fournisseurs et partenaires .....	4
5 Conflit d'intérêts .....	4
6 Corruption et favoritismes .....	4
7 Criminalité organisée et blanchiment d'argent .....	5
8 Transparence et traçabilité .....	5
9 Traitement avec les autorités .....	5
10 Protection et Sécurité des données .....	5
11 Confidentialité et défense du patrimoine .....	5
12 Rapports avec les collaborateurs .....	6
13 Responsabilités et Politique en matière de personnel .....	6
14 Responsabilité sociale et environnementale .....	7
15 Politique de communication .....	7
DOMAINE D'APPLICATION ET VALIDITÉ .....	8
DESTINATAIRES .....	8
NON-RESPECT DU CODE ÉTHIQUE .....	8

# I CODES DE CONDUITE

## 1. RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

En tant qu'entreprise multinationale, nous observons et respectons nos **procédures, règles et réglementations internes**, ainsi que les **lois, normes juridiques et dispositions nationales et internationales en vigueur** dans les pays où nous travaillons.

## 2. QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES

Nous misons sur la **qualité et la sécurité de nos produits et procédés**. Dans le développement de **solutions à haute valeur technologique** nous disposons de nombreuses **certifications** conformes aux réglementations européennes et internationales.

**Nous garantissons à nos clients la véracité et la conformité** de ces déclarations, à travers notre système de contrôle qualité et l'audit d'organismes externes et grâce à nos compétences techniques.

Les **réclamations** en tout genre sont traitées avec sérieux et considérées comme **une opportunité d'amélioration** et d'innovation.

Depuis toujours, nous nous engageons à développer de nouvelles solutions pour l'amélioration qualitative du secteur.

## 3. CONCURRENCE LOYALE

Nous nous comportons de façon correcte avec la concurrence et nous nous engageons à garantir une **concurrence loyale** sur le marché et à respecter les **lois antitrust et le droit de la concurrence** en vigueur. Les accords illicites et les pratiques convenues visant à la limitation du marché libre sont interdits.

## 4. FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

Dans la **sélection** de nos fournisseurs et partenaires, nous adoptons des critères objectifs et transparents, conformément à nos procédures internes. **Nous sélectionnons nos fournisseurs** parmi ceux qui **acceptent les principes** indiqués dans ce document. Lors des audits périodiques auprès de nos fournisseurs, menés par des organismes internes ou externes, nous nous assurons que ces principes soient mis en pratique.

## 5. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Nous respectons les intérêts personnels et la vie privée de nos collaborateurs. De la même manière, leurs intérêts personnels ou financiers ne doivent pas influencer les décisions commerciales.

Est considérée comme un **conflit d'intérêts** toute situation où l'on a un intérêt économique avec des fournisseurs/clients/concurrents ou des tiers, même par l'intermédiaire de membres de la famille. Nous évitons les situations où ces intérêts sont en conflit avec ceux de notre entreprise ou de nos partenaires commerciaux.

Une situation d'éventuel conflit d'intérêts **devra être signalée au responsable, par écrit, avant la survenue** de l'opération et approuvée par la direction. Ceci s'applique également à l'exercice de toute activité secondaire susceptible d'impacter sur la relation professionnelle actuelle.

## 6. CORRUPTION ET FAVORITISMES

Rotho Blaas s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de prévenir et d'éviter les phénomènes de **corruption et les favoritismes**.

Sont considérés **actes de corruption** les paiements ou l'acceptation de sommes d'argent ou promesses d'avantages effectuées ou reçues directement par l'entreprise ou par nos collaborateurs, dirigeants, administrateurs ou personnes interposées.

Les actions ou décisions basées sur un comportement corrompu sont immorales, faussent la concurrence, nuisent au patrimoine et à la réputation de l'entreprise et lèsent le bien commun. Nous voulons acquérir des commandes seulement de façon honnête et équitable. Nous ne tolérons **aucun comportement immoral et corrompu**.

Il n'y a aucun **cadeau et avantage** individuel de la part de et pour les clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux. Dans le cadre des pratiques commerciales habituelles, nous appliquons les directives internes du système de gestion.

## 7. CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET BLANCHIMENT D'ARGENT

Tout rapport **avec la criminalité organisée ou avec des organisations terroristes** est interdit.

Sont interdites les activités susceptibles d'impliquer le **blanchiment**, même indirect, d'argent et de biens issus d'activités illicites.

Par conséquent, nous effectuons une vérification initiale sur le fournisseur/client/partenaire et garantissons que toutes les opérations, y compris les paiements, sont traçables.

## 8. TRANSPARENCE ET TRAÇABILITÉ

Nous nous assurons que les **informations économiques, patrimoniales et financières** qui figurent dans le bilan comptable et dans les documents importants au niveau fiscal et juridique sont correctes, véridiques, transparentes, complètes et facilement compréhensibles.

**Toute opération effectuée** dans l'entreprise doit être **compréhensible et documentée** et permettre d'identifier la personne ayant proposé, autorisé, effectué et vérifié l'opération elle-même. Cela est valable notamment pour le processus décisionnel et d'autorisation des opérations, notamment pour le procédé commercial, de développement du produit et les flux financiers et de paiement.

## 9. TRAITEMENT AVEC LES AUTORITÉS

Dans les **rapports avec le secteur public**, nous condamnons fermement la corruption et la reconnaissance de sommes d'argent/faveurs. Il est strictement interdit d'offrir, de promettre ou d'accorder des avantages, notamment aux **officiers publics**, car cet acte pourrait être considéré en soi comme une tentative d'influencer les décisions de service.

Pendant les **contrôles, les inspections et les procédures judiciaires**, nous sommes à la disposition des représentants légaux et suivons les directives internes. Il est dans tous les cas interdit d'induire des collaborateurs ou des tiers à ne pas rendre ou à rendre des déclarations mensongères aux autorités judiciaires et/ou de contrôle.

Nous n'accordons en aucun cas des **paiements, avantages** ou cadeaux aux fonctionnaires et salariés du service public ou aux salariés d'entreprises du secteur public en vue de recevoir en échange

des commandes ou bénéfices pour notre entreprise ou pour d'autres personnes.

Toute opération effectuée avec l'administration publique doit être **tracée**.

## 10. PROTECTION ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

Rotho Blaas défend la **privacy** et le **traitement des données personnelles** de ses collaborateurs, clients, fournisseurs et partenaires et **la sécurité des informations**.

Nous respectons les directives internes de l'IT-Policy et des missions internes. Nous mettons en acte des mesures appropriées pour protéger nos systèmes informatiques et nos informations contre toute utilisation impropre, perte, endommagement ou utilisation de la part de personnes non autorisées.

## 11. CONFIDENTIALITÉ ET DÉFENSE DU PATRIMOINE

Pour gérer la **propriété intellectuelle et les informations commercialement sensibles et confidentielles**, nous utilisons toujours des standards professionnels, de façon à protéger les intérêts de notre entreprise et de nos partenaires et à satisfaire aux exigences réglementaires et juridiques.

Il est dans notre intérêt commun de défendre la **propriété et les biens de l'entreprise**. Nos protégeons les biens de l'entreprise, les traitons avec soin et avec respect et ne les utilisons pas de façon inappropriée ou non autorisée pour des buts propres ou de tiers. Les éventuels vols, soustractions ou utilisations indues de moyens financiers et de biens matériels seront punis.

Les **secrets professionnels** sont précieux car ils constituent l'assurance de notre avantage sur la concurrence. Par conséquent, nous traitons confidentiellement toutes les informations de l'entreprise et ne les divulguons pas sans autorisation. Parmi celles-ci figurent la stratégie de l'entreprise, des informations sur la recherche et le développement, sur les inventions, les nouveaux produits ou projets, les informations sur les données de l'entreprise etc. De la même manière, nous respectons les secrets professionnels de nos concurrents, partenaires commerciaux et clients, et nous nous engageons à ne pas les violer.

## 12. RAPPORTS AVEC LES COLLABORATEURS

Rotho Blaas reconnaît le principe de la défense du travailleur et s'engage à créer une atmosphère de travail collaborative et sans hostilité.

Pour atteindre nos objectifs commerciaux, nous nous concentrons sur les capacités et compétences de nos employés. Pour cette raison, nous promouvons le développement professionnel et personnel, une communication ouverte et nous veillons à ce que les informations soient raisonnables et les conditions de travail correctes.

Nous garantissons un **salaire adéquat** et différentes prestations supplémentaires, afin d'encourager la santé et le bien-être de nos collaborateurs.

Chaque collaborateur doit pouvoir compter sur le fait que sa **dignité et sa personnalité** soient respectées par tous et à tout moment. Nous travaillons ensemble de façon amicale et respectueuse. Tout autre comportement discriminatoire, selon ce qui a été établi par les dispositions légales, mais aussi menaçant, hostile ou dépréciatif sera sanctionné.

La multiplicité d'idées, de points de vue et d'habiletés améliore la qualité de notre travail et nous assure un succès sur le long terme. **Nous apprécions, respectons et valorisons le caractère hétérogène de la société, la multiplicité de langues, de cultures et styles de vie.** Par conséquent, nous ne discriminons personne et traitons tout le monde de la même manière, indépendamment de :

- l'ethnie, l'origine et la nationalité
- la foi et la religion
- les activités politiques ou de représentation d'intérêts
- le sexe et l'orientation sexuelle
- l'âge, le handicap, la maladie, la grossesse
- Titre académique
- rôle/fonction ou niveau hiérarchique

Nous souhaitons créer des **rapports de longue durée** et renonçons, dans la mesure du possible, à utiliser le travail temporaire. Nous refusons le travail au noir ou des mineurs ainsi que des travailleurs étrangers ne possédant pas de carte de séjour.

Dans nos rapports, entre nous et avec les autres, nous nous basons sur une culture axée **sur l'ouverture et la tolérance**, sur le respect et sur l'éducation ainsi que sur la **loyauté et la confiance**.

Rotho Blaas assure l'**écoute des critiques**, ayant mis en œuvre des procédures de signalement anonymes et/ou personnelles par l'intermédiaire du Feedbox ou par l'intermédiaire du responsable direct ou de personnes de confiance comme le représentant des travailleurs pour la sécurité, le service développement organisationnel/du personnel et/ou l'organisme de surveillance.

## 13. RESPONSABILITÉS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE PERSONNEL

Nous aspirons à un équilibre juste entre les **intérêts économiques de l'entreprise et les intérêts des collaborateurs**. Même en cas de litiges, notre but demeure celui de créer et préserver, ensemble, des bases valables pour une collaboration constructive.

Pour agir de façon responsable sont nécessaires des **managers responsables**. Par conséquent, nous attendons que nos managers de tous les niveaux, donnent le bon exemple, en adoptant un **comportement intégré**, pour donner une orientation aussi aux collaborateurs et pour garantir une ambiance positive au travail. Une attitude d'accueil vis-à-vis de ses propres collaborateurs permet un échange d'avis ouvert.

La direction et le management doivent garantir aux collaborateurs, malgré l'atmosphère dynamique, **sécurité, soutien et support**.

Nous exigeons de la direction, du management et de nos collaborateurs une **ouverture mentale et une prédisposition au changement**, en les encourageant avec des feedbacks actifs et en récompensant la sincérité.

En tant que collaborateur, chacun assume **ses propres responsabilités** dans le domaine du travail, avec le plus grand professionnalisme et la plus grande intégrité possible.

**Nous apprenons de nos erreurs.** Reconnaître ses propres erreurs est une condition requise importante. Cependant, même les indications sur les erreurs et les comportements erronés sont souhaitées et bien acceptées. Les collaborateurs qui rencontrent ou font remarquer des erreurs et des comportements erronés aident à s'améliorer.

**Work-Life-Balance :** Nous travaillons afin de créer des conditions de travail motivantes et stimulantes. Nous améliorons notre atmosphère de travail de façon à ce que travail, famille et vie privée se concilient au mieux.

**Gestion des connaissances et des idées :** Le potentiel d'idées des collaborateurs est une réelle valeur ajoutée. Nous portons comme contribution au succès de l'entreprise nos connaissances et compétences, nous nous spécialisons et affrontons avec dévouement et compétence les défis du futur.

## 14. RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

**Gestion durable de l'entreprise :** En tant qu'entreprise à gestion familiale, les choix professionnels reflètent une **vision à long terme**, aussi bien pour l'entreprise, pour les collaborateurs que pour l'environnement. Cela signifie réaliser un profit adéquat afin de pouvoir garantir un développement sain de l'entreprise sur le long terme.

**Responsabilité environnementale :** Nous sommes conscients de notre impact sur l'environnement et souhaitons, avec nos activités quotidiennes, peser le moins possible sur l'écosystème. Dans notre façon de penser et d'agir, nous intégrons des actions qui **minimisent l'impact sur l'environnement** et sur l'empreinte CO<sub>2</sub> et gérons consciemment les ressources que nous avons à disposition.

**Défense de la sécurité au travail et environnementale :** Rotho Blaas met en acte une stratégie qui **respecte la santé et la sécurité** de ses collaborateurs et qui, en même temps, prend **soin de l'environnement**. Pour cela, Rotho Blaas

- analyse les risques et les dangers pour ses collaborateurs et pour l'environnement ;
- garantit la santé et la sécurité de tous ses collaborateurs ;
- garantit l'amélioration continue de la qualité de ses produits et de ses procédés, de la sécurité et de la défense de l'environnement ;
- respecte les lois relatives à la qualité, la sécurité et l'environnement ;
- garantit la formation, la mise à jour professionnelle et l'information de ses collaborateurs.

Rotho Blaas s'engage à fournir à chaque collaborateur une insertion et une **formation professionnelle**, afin de lui permettre de faire ses débuts au mieux dans l'entreprise. En outre, chaque collaborateur peut bénéficier d'une **formation professionnelle** continue dans son domaine de travail.

**Orientation au bien commun :** Dans nos sièges, nous soutenons les institutions, les projets ou les

manifestations dans le domaine social, de formation et scientifique mais aussi culturel et sportif, afin de créer des avantages sociaux. Nous aidons les personnes en difficulté et celles dans le besoin de façon directe et transparente, par le biais de **dons** directs. En ce qui concerne les **sponsorisations**, nous agissons également de façon transparente, en suivant nos directives internes et les lois en vigueur.

## 15. POLITIQUE DE COMMUNICATION

**Nous communiquons** de façon **crédible, transparente, ouverte, véridique et compréhensible** avec nos clients, nos collaborateurs, actuels et futurs, les analystes, les hommes politiques, les associations, les représentants des médias et le public. Nous assurons que les informations qui figurent sur notre site web ou imprimées, numériques ou papier, sont précises et contiennent des données vérifiées avec attention.

Les collaborateurs ne s'expriment pas pour le compte de Rotho Blaas dans les médias ou face aux représentants de ceux-ci, mais ils renvoient aux **personnes autorisées**. Cela se produit afin de garantir la fiabilité des informations qui sont divulguées au public.

Concernant les déclarations des collaborateurs, s'applique le **droit à la liberté de parole**. À l'occasion d'événements, en public ou dans les médias, nous faisons en sorte que les **avis personnels soient identifiés** comme tels. Dans les apparitions publiques pour le compte de l'entreprise, nous faisons attention à ne pas porter préjudice à celle-ci et à sa réputation avec nos comportements et déclarations.

# I DOMAINES D'APPLICATION ET VALIDITÉ

Le présent code éthique a été rédigé conformément à l'art. 6 du **décret législatif 231/2001** de la loi d'origine italienne, et est valable pour tout le groupe Roto Blaas. Il intègre le cadre réglementaire auquel l'entreprise est soumise, ainsi que le modèle d'organisation **MOG**, adapté aux termes de ce même décret.

Constituent également une partie intégrante du présent code éthique toutes les procédures et les documents opérationnels sur la gestion de la qualité, la sé-

curité, l'environnement et de la Privacy et le **Modèle organisationnel général** et spécifique (**MOG**).

Le code éthique de Roto Blaas sera publié sur notre site internet et sur Sharepoint (Roto Common). Il sera modifié pour cause de nécessités de l'entreprise, suite à des éventuels signalements de l'organisme de surveillance (**ODV**) ou suite à des modifications législatives

# I DESTINATAIRES

**Roto Blaas exige de sa direction, de son management, de ses collaborateurs et de tous ceux qui entretiennent un rapport avec l'entreprise, qu'ils respectent le présent code éthique.**

Ils sont tenus d'en connaître le contenu, de le comprendre et l'appliquer, car ces directives constituent la base de notre travail quotidien, tous ceux qui entretiennent un rapport avec Roto Blaas, de travail, de collaboration, contractuel, de partenariat ou à tout autre titre, de façon stable ou temporaire, en particulier :

- Les associés, les membres du conseil d'administration et l'organisme de surveillance (ODV) de et des organes de contrôle, les représentants lé-

gaux, les mandataires généraux, les dirigeants, les collaborateurs, les mandataires et tous les sujets exerçant des pouvoirs de représentation, décisionnels et/ou de contrôle ;

- Les fournisseurs de biens et services, les conseillers et autres partenaires ;
- Les clients ;
- et tous ceux qui exercent des activités au nom et pour le compte de Roto Blaas, les sociétés et/ou les organismes contrôlés et liés.

La direction et le management sont responsables de la connaissance et du respect du code de la part des collaborateurs et de leurs fournisseurs/clients ou autres partenaires et en favorisent la mise en pratique.

# I NON-RESPECT DU CODE ÉTHIQUE

Au cas où l'on observerait des violations des présentes dispositions, **Roto Blaas agira en conséquence.**

Les violations peuvent porter à des mesures en matière de droit du travail, à des procès civils et pénaux jusqu'à la résolution du rapport contractuel, conformément aux dispositions des respectives conventions collectives nationales et accords de catégorie.

Au cas où un collaborateur devrait remarquer un comportement non conforme tenu par un autre

collaborateur ou un tiers, il est tenu de lui faire remarquer qu'il viole les règles en vigueur. Au cas où le collaborateur ne modifierait pas son comportement, cela **devra être notifié**

- 1. aux supérieurs,**
- 2. après à la direction ou**
- 3. a des personnes de confiance (RLS, HRD)**
- 4. ou enfin, en cas d'une violation non résolue, à l'organisme de surveillance (ODV).**

Informer l'**organisme de surveillance (ODV)** de toute violation du présent code non résolue à

l'adresse **odv.rothoblaas@outlook.com** est un devoir. L'organisme de surveillance effectuera des contrôles ponctuels sur l'exécution du présent code.

Les collaborateurs qui, en bonne foi, signalent une violation présumée commise par autrui, ne doivent craindre aucune sanction et leur nom sera tenu confidentiel.

Nous nous engageons, par la sensibilisation et des contrôles réguliers, à prévenir, découvrir et punir les comportements non conformes.

Nous répondons aux comportements incorrects avec fermeté et des mesures équilibrées et compréhensibles. À ce propos, notre entreprise suit le principe de la proportionnalité. Par conséquent, nous vérifions, pour chaque cas, quelles sont les conséquences justes, nécessaires et proportionnées.

**Rotho Blaas Srl**

Via dell'Adige N.2/1 | 39040, Cortaccia (BZ) | Italia  
Tel: +39 0471 81 84 00 | Fax: +39 0471 81 84 84  
[info@rothoblaas.com](mailto:info@rothoblaas.com) | [www.rothoblaas.com](http://www.rothoblaas.com)